

Monsieur le Directeur Général,

A l'occasion des prochaines journées de la sécurité intérieure, les personnels de police technique et scientifique vont être fortement mobilisés.

En effet, depuis plusieurs années déjà, le ministère souhaite mettre en avant la technicité de cette catégorie de personnel, dont les performances sont bien connues du grand public.

Cette année, dans le contexte particulier de menace que nous connaissons, nos collègues scientifiques sont inquiets quant à leur sécurité sur les dispositifs prévus mais également aux abords. En effet, l'attentat de Nice cet été a prouvé que la menace d'attentat pouvait se réaliser au-delà du périmètre sanctuarisé d'une manifestation publique.

Les personnels de PTS seront identifiables par leur tenue mais ne seront pas à même de répondre à une éventuelle agression du fait de leur statut actuel. Ils attendent des garanties quant à leur sécurité et être assurés que toutes les mesures seront prises y compris sur des manifestations se déroulant dans de petites villes de province. Aussi, je demande qu'une note soit diffusée précisant les conditions de sécurité prévues sur les manifestations et les conditions dans lesquelles les personnels accéderont aux lieux de ces événements.

Monsieur le Directeur Général, je sais savoir compter sur vous pour garantir la sécurité des personnels que je représente. Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments respectueux.

Nathalie MAKARSKI



Secrétaire Générale